

COMMUNIQUE DE PRESSE

TENTATIVE DE FRAUDE AUX ELECTION MIS A JOUR PAR L'ADMINISTRATION SCHAERBEEKOIS

Les autorités schaarbeekoises sont soucieuses du respect des règles et du bon déroulement de l'organisation des élections. Le Conseil communal avait déjà voté, à l'unanimité moins deux voix, une motion concernant les comportements pendant la campagne (affichage, communication, rapports avec l'administration...).

Les autorités ont donc également demandé à ses services d'être particulièrement attentifs aux comportements qui ne seraient pas conformes aux règles et aux lois.

Ils ont invité les fonctionnaires en charge de l'organisation des élections à être très scrupuleux. Respectant consciencieusement ces consignes, ce service a fait part au Collège des Bourgmestre et Echevins de ce mardi de faits qui ressemblent à des tentatives de fraude. Ces faits visaient à amener l'Administration à authentifier plus d'une quarantaine de procurations pour des personnes qui prétendaient être à l'étranger le jour des élections. Les preuves apportées par une personne aux guichets de la commune pour justifier le séjour à l'étranger ont déclenché des soupçons des services. Après avoir recoupé l'information, il semble que les preuves de réservation effectuées n'aient aucune réalité (pas de réservation claire, pas de preuve de paiement, une seule agence et une seule compagnie pour des réservations faites le même jour...).

Le service en a informé le Collège qui a donc demandé au service d'en informer immédiatement le parquet. Bernard Clerfayt se réjouit de l'excellent travail de son administration et condamne évidemment ces tentatives de fraude si elles sont confirmées par le parquet.

Il s'agirait alors clairement d'une atteinte aux règles en matière électorale et donc aussi aux règles démocratiques. Ces comportements doivent être dénoncés avec force.

Il reste au parquet à décider de la suite de ce dossier.